

Monsieur Daniel Chevée,
Maire de Bretoncelles
24 rue Lucien David,
61110 Bretoncelles
Paris le 06 mars 2026

Monsieur le maire,

Vous avez, semble-t-il, interdit à la médiathèque de votre commune d'acquérir le roman *Fille de pute* publiée par l'une de vos administrées, Swann Dupont. Les motifs du refus ne sont pas clairs et, si l'on en croit divers articles de presse, ils ont varié dans le temps : un titre trop cru qui pourrait choquer les jeunes lecteurs, un règlement intérieur non encore adopté ou la nécessité de regrouper les commandes.

Nous avons pris connaissance du roman – ce que, selon la presse, vous n'avez pas pris la précaution de faire – et nous n'y avons rien trouvé de délictueux qui puisse justifier une interdiction quelconque. Comme bien d'autres romans contemporains, il parle de désir et de sexualité et, à ce titre, peut susciter le débat, mais c'est précisément le rôle des bibliothèques publiques que de permettre l'accès à ces œuvres dans toute leur diversité et c'est aux bibliothécaires d'éclairer les lecteurs par leurs conseils.

Faut-il en outre vous rappeler que vous n'avez aucune autorité pour décider la moindre interdiction car la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques spécifie, dans son article 5, que celles-ci « doivent être exemptes de toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pressions commerciales. »

Nous espérons donc vivement que vous aurez à cœur de montrer que vous ne vous pensez pas au-dessus des lois et que la médiathèque pourra rapidement mettre à la disposition de vos administrés un ouvrage qui n'aura pas manqué de piquer leur curiosité, car non seulement ils connaissent l'autrice mais ce premier roman a déjà suscité des critiques assez flatteuses.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre vigilance quant au respect de la liberté de création et de diffusion des œuvres.

Pour le Conseil d'Administration de l'Observatoire de la Liberté de Création

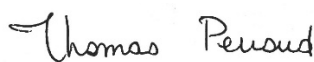
Agnès Tricoire
Présidente



François Lecercle
Vice-président



Thomas Perroud
Secrétaire



Daniel Veron
Trésorier

